

L'eau du lac Dion se clarifie^θ

LE PROGRÈS DE Bellechasse-Etchemins

QUÉBECOR
Média



Par Serge Lamontagne
Mardi 25 septembre 2012



Les étudiants de l'Université Laval en Génie des eaux (Pegeaux) lors d'une visite sur le lac Dion. À Saint-Damien.

Les travaux réalisés depuis quelques années afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac Dion, à Saint-Damien, commencent à porter leurs fruits.

La présidente du Comité de restauration du lac Dion, Véronique Brisson, souligne que la clarté de l'eau du lac s'est maintenue tout l'été, et ce, malgré la chaleur persistante. « Cette nouvelle réjouit tout le monde, en particulier les riverains qui ont travaillé fort depuis six ans pour mettre en place un plan directeur visant la restauration de leur lac », souligne Mme Brisson.

Cette dernière mentionne que la qualité de l'eau du lac s'améliore de façon évidente. Les étudiants en Génie des eaux de l'Université Laval (Pégeaux), partenaires du comité de restauration depuis 2007, le confirment. Ceux-ci ont procédé à l'analyse physico-chimique du lac et se sont impliqués dans la caractérisation de la bande riveraine, par la mesure et la photographie des rives en 2010.

Les données ont été remises à la MRC de Bellechasse et à la municipalité, qui, en retour, les ont présentées aux propriétaires riverains qui sont maintenant au fait des correctifs à apporter sur leurs propriétés respectives. La compilation des données recueillies a permis de réaliser que 78 % des riverains « ont déjà atteint l'objectif d'avoir trois mètres d'ouverture sur le lac. »

Par ailleurs, Mme Brisson ajoute que près de la moitié des riverains dont la propriété est plus de dix mètres de la rive, respectaient la nouvelle directive d'élargir à cinq mètres la bande riveraine à cinq mètres. « Cette proportion de riverains proactifs est, dans les faits, plus élevée puisqu'un grand nombre n'ont qu'à ajouter un mètre à leur bande riveraine, ou une partie de la rive. En 2011, vingt cinq riverains ont également profité de l'offre d'arbustes à rabais, pour en ajouter sur leur propriété, De plus, des arbres gratuits sont aussi offerts par le conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE). »

L'élargissement de la bande riveraine étant une mesure très efficace pour filtrer les eaux de ruissellement, Mme Brisson croit que tous les riverains devront faire leur part. Après six années d'information et d'aide concrète et financière aux riverains, l'assemblée générale des riverains a demandé à la municipalité de Saint-Damien et la MRC de Bellechasse de mettre en place un règlement indiquant les obligations pour tous et les délais pour procéder aux travaux. Ce règlement est en vigueur depuis le 17 septembre dernier.

Autres facteurs

Toujours selon Mme Brisson, l'amélioration de la qualité de l'eau dépend aussi d'autres mesures mises en place comme les fosses hermétiques pour la toilette, interdiction d'utiliser des engrais et pesticides, ententes avec les producteurs agricoles pour réduire l'impact des fertilisants au maximum, limitation du développement pour les producteurs forestiers, suivi rigoureux pour protéger la bande riveraine existante sur dix mètres, installation de trois puits d'absorption près des chemins d'accès.

« Malgré les contraintes qu'amènent ces mesures, les riverains les trouvent plus acceptables dans la perspective d'une vision à long terme et en pensant aux générations futures qui pourront encore profiter de la richesse naturelle du lac Dion. »